

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil douze, le 08 mars à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 février 2012

Présents : BALLOT M, BATAILLE J.L, BOUBY F, BUXERAUD H, CHADELAUD M, COLY G, COUEGNAS A, DOLLEY A, BESSE G (représente DUPONT M.), FAYE J.P, GANE I, HANICOT J, LACOUTURIERE B, LISSANDRE A, MENUCELLI T, MERLIAUD C, MOUTARDE N, PASQUET R, PERDUCAT D, PERIGAUD C, PONS G, LENOBLE M (représente SERRU MC), TESSIER MC, RIBOULET J (représente WERTHMANN G).

Absents excusés : DE LAUGAUSIE C, HERBERT F, ROYER G, SERRU D, VIGNON F, WERTHMANN G.

Suppléants non votants : CHABANAT MT, CLUZEL M, MEUNIER J, NICOLAS J.C.

Admission en non valeur

Le Comptable d'Eymoutiers expose qu'il n'a pas pu recouvrer le titre T 174 de 2006 concernant une perte de livres pour un montant de 98,5€ . Il demande en conséquence l'admission en non valeur de ce titre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité:

- autorise le Président à procéder à la mise en non valeur du titre T 174 d'un montant de 98,5€.

Pour copie conforme
Le 16 mars 2012
Le Président,